

ÉTUDIANT TEMPS PLEIN

MONTANTS 2022-2023

DROITS D'INSCRIPTION 20,00 \$ /SESSION

DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT

Accès à l'environnement numérique.....6,75
 Accueil.....1,25
 Activités spéciales de programmes3,50
 Aide à la réussite.....7,50
 Droit d'auteur.....3,50
 Information scolaire et professionnelle2,50

TOTAL..... 25,00 \$ /SESSION

AUTRES DROITS

Activités culturelles23,25
 Activités d'intégration2,88
 Activités environnement1,90
 Activités politiques et économiques.....0,92
 Activités sportives.....26,20
 Aide à l'emploi1,59
 Aide financière.....1,61
 Bibliothèque3,12
 Projets spéciaux et internationalisation3,80
 Santé et psychologie23,40
 Technologies de l'information et audiovisuel8,83

TOTAL.....97,50 \$ /SESSION

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.....18,50 \$ /SESSION

GRAND TOTAL 161,00 \$ /SESSION

N.B.: L'étudiant doit obligatoirement payer son inscription chaque session, soit 161 \$ pour la session d'automne et 161 \$ pour la session d'hiver.

Le Cégep se réserve le droit de modifier la tarification des droits exigibles d'une session à l'autre à l'intérieur d'une même année scolaire.

Certains frais administratifs sous le principe « d'utilisateur payeur » peuvent également être demandés aux étudiants.

ÉTUDIANT TEMPS PARTIEL

À déboursier lors de l'inscription..... 161,00 \$

Le montant de 161,00\$ sert d'acompte au coût total. La différence sera facturée ou créditée au 20 septembre pour la session d'automne et au 15 février pour la session d'hiver conformément au *Règlement relatif aux droits d'admission, aux droits de scolarité, aux droits d'inscription et aux droits afférents aux services d'enseignement.*